

[fr](#)

[Press release](#) | 15.12.2011

Fonds européen d'ajustement à la mondialisation/Renault

L'UE doit aider les salariés victimes de la mondialisation, mais Renault doit rendre des comptes à ses anciens salariés

Le Parlement européen vient d'adopter une aide d'environ 25 millions d'euros en faveur de Renault dans le cadre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

Le Groupe Verts/ALE s'est abstenu sur ce vote, toutes les conditions n'étant pas réunies pour que le versement de cette somme apparaisse totalement légitime.

Créé en 2006, doté d'un budget annuel de 500 millions d'euros, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) rembourse les aides fournies par les pouvoirs publics à des travailleurs licenciés. Ces aides concernent le retour à l'emploi et l'acquisition de nouvelles compétences, mais uniquement dans le cas de fermetures ou de délocalisations d'usines ou d'entreprises. Ces licenciements doivent avoir été causés par un "déséquilibre du commerce mondial", ou par la récente crise économique et financière.

Pendant la crise de 2008-2009, Renault a connu de graves difficultés en France et a licencié plusieurs milliers de personnes notamment en Ile de France et en Normandie. Cette année-là, il reçoit de la part de l'Etat français une aide publique d'un montant de 3 milliards d'euros. Par ailleurs, une demande de cofinancement européen des mesures d'accompagnement social est déposée le 7 octobre 2009 par l'Etat français.

Pour **Karima Delli**, députée européenne, membre de la commission de l'Emploi et des Affaires sociales :

"Le FEM est un outil qui souffre de nombreux défauts, mais il joue tout de même un rôle positif pour les travailleurs puisqu'il incite les entreprises en difficulté à aller au-delà de leurs obligations légales en matière de licenciement et de réinsertion professionnelle.

Dans ce cas précis, ni le groupe Renault, ni l'Etat français, ni la Commission européenne n'ont été capables de nous convaincre que les mesures de formation fournies à l'époque aux salariés étaient des mesures actives, c'est-à-dire avec un réel objectif de réinsertion professionnelle.

Or, le FEM n'autorise pas le cofinancement de mesures passives. De plus, 72 % des personnes licenciées à l'époque ayant entre 55 et 64 ans, Renault a pu se servir de cette opportunité pour faire partir les salariés en "préretraites déguisées". Finalement, il faut souligner que tout l'argent destiné aux salariés a déjà été versé par l'entreprise : il s'agit donc ici uniquement de rembourser le groupe Renault. Notre objectif n'est pas d'aider les

entreprises mais les travailleurs licenciés en raison de la crise économique et financière.

Nous demandons donc à Renault de prendre toutes les mesures nécessaires vis-à-vis de ses anciens salariés menacés aujourd'hui de précarité, du fait de la réforme des retraites françaises, et d'assumer enfin ses responsabilités, comme il s'y était engagé à plusieurs reprises. Les solutions proposées jusqu'à maintenant telles que les missions d'intérim pour obtenir une retraite à taux plein, ne sont que des pansements sur une jambe de bois, cela ne réglerait pas la situation de ces salariés. En conséquence, nous choisissons de nous abstenir".

Recommended

News

European Union



[Plenary Flash 21 - 24 October 2024](#)

18.10.2024

News

European Parliament building in Strasbourg / © European Union 2019 / Architecture-Studio



[Debriefing of the October I 2024 plenary session](#)

11.10.2024

Press release

Photo by Jason Mavrommatis on Unsplash



[Greens/EFA Group welcomes that Draghi report recognise...](#)

09.09.2024

Press release

<https://www.pexels.com/photo/top-view-of-a-soccer-field-13890306/>



[New anti-money laundering rules victory in the fight a...](#)

24.04.2024

Responsible MEPs



Karima Delli

Member

Please share

[•E-Mail](#)